

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
11 mai 2026**

PUBLIE LE : 20 MAI 2026

Délibération n°260511-4 : Délégation de compétences du comité syndical au Président et au Bureau syndical

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président sortant le cinq mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Michel ODDOS**, doyen de l'assemblée, puis de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 11 MAI 2026

PRESENTS

ACHERES

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
Patrick METOIS, DELEGUE SUPPLEANT

AIGREMONT

Romain LASSERRE, DELEGUE SUPPLEANT
Charles-Henri GARNIER, DELEGUE TITULAIRE
Nathalie BLATIER, DELEGUEE TITULAIRE

ANDRESY

AULNAY SUR MAULDRE

CARRIERES-SOUS-POISSY

Méline MORGADO, DELEGUEE SUPPLEANTE
Claire DOMINGUEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
Kévin SCHWENDEMANN, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Jacques BERTAUX, DELEGUE SUPPLEANT

CARRIERES-SUR-SEINE

Julien MOUTY, DELEGUE TITULAIRE
Frédérique TOURRADE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
Leïla HSSAÏNA, DELEGUEE TITULAIRE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Eric LEFEVRE, DELEGUE TITULAIRE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE

CHAPET

CHATOU

Lise GROS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Laurent MALOCHET, DELEGUE TITULAIRE
Christelle HANNEBELLE, DELEGUEE TITULAIRE

CHAVENAY

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

CRESPIERES

Pauline CLARK, DELEGUEE SUPPLEANTE
Aurore AMBERT, DELEGUEE TITULAIRE
Michel ODDOS, DELEGUE TITULAIRE
Adriano BALLARIN, DELEGUE SUPPLEANT
Jeremy BEON, DELEGUE SUPPLEANT

CROISSY-SUR-SEINE

DAVRON

Laurence AYACHE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
Martine ETARD, DELEGUEE TITULAIRE

ECQUEVILLY

EPONE

FEUCHEROLLES

Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE
Didier SOUQUET, DELEGUE TITULAIRE
Marlène KAPPS, DELEGUEE TITULAIRE
Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE

HOUILLES

L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

LE PECQ

LE PORT-MARLY

Agnes SINACOLA, DELEGUEE TITULAIRE
Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
David MANUEL, DELEGUE SUPPLEANT
Clément BORDE, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Alain COLLOMB, DELEGUE SUPPLEANT
Pascal CHASSAING, DELEGUE TITULAIRE

LES ALLUETS-LE-ROI

Didier FAUCHER, DELEGUE SUPPLEANT
Véronique HOULLIER, MEMBRE DE DROIT

LOUVECIENNES

Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL SUR MAULDRE

Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Frédéric PIVET, DELEGUE TITULAIRE

Nathalie CAUZAC, DELEGUEE SUPPLEANTE

Michèle DUDOUE, DELEGUEE TITULAIRE

Muriel DE ROTALIER, DELEGUEE TITULAIRE

Accusé de réception en préfecture
07624780055-20260520-260511-4-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

MARLY-LE-ROI

Anne-Sophie FAROUX, DELEGUEE SUPPLEANTE

MEDAN

Benoît BURGAUD, DELEGUE SUPPLEANT

MONTESSON

Stéphane GARCIA, DELEGUE SUPPLEANT

Bernard JUERY, DELEGUE TITULAIRE

MORAINVILLIERS

Johann SCHNEIDER, DELEGUE TITULAIRE

Fadila BOUKAOULA, DELEGUEE TITULAIRE

ORGEVAL

Dominique RAULT, DELEGUE TITULAIRE

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE

POISSY

Olivier PRESSE, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Philippe JAQUIN, DELEGUE TITULAIRE

Calvin BAGLAND, DELEGUE SUPPLEANT

Daniel LEVEL, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

SIVOM MAISONS-MESNIL

Rémy CLERY, DELEGUE SUPPLEANT

Olivier ROBERT, DELEGUE TITULAIRE

Pierre-Emmanuel ROUSSEL, DELEGUE SUPPLEANT

TRIEL-SUR-SEINE

Amélie CAILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Cédric LE MEN, DELEGUE TITULAIRE

VERNEUIL-SUR-SEINE

Gabriel VALVERT, DELEGUE TITULAIRE

Armelle LAARIBI, DELEGUEE TITULAIRE

VERNOUILLET

Michel AHOZI, DELEGUE SUPPLEANT

Gaëlle PELATAN, DELEGUEE TITULAIRE

VILLENNES-SUR-SEINE

Didier MALOEUVRE, DELEGUE SUPPLEANT

Pierre CAMOU, DELEGUE TITULAIRE

Mamadou DIABIRA, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Arnaud COUSIN, DELEGUE SUPPLEANT

ANDRESY

Arnaud CARRARD, DELEGUE TITULAIRE

Thomas FLEURY, DELEGUE TITULAIRE

AULNAY SUR MAULDRE

Jean-Pierre TREVISAN, DELEGUE SUPPLEANT

Nathalie VASSAUX, DELEGUEE TITULAIRE

CARRIERES-SOUS-POISSY

Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE

Jean-Rémy LIBERKOWSKI, DELEGUE SUPPLEANT

CARRIERES-SUR-SEINE

Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE

Julie CHAMBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Emilie GEREMIA, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAPET

Yann LE BAIL, DELEGUE TITULAIRE

Sarah FORESTIER, DELEGUEE TITULAIRE

Gaëlle BOITIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHATOU

Paul MARSAL, DELEGUE SUPPLEANT

CHAVENAY

Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE

Stéphanie PRECHAC, DELEGUEE TITULAIRE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Françoise LUTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE

Raphaël PRATS, DELEGUE TITULAIRE

CRESPIERES

Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE

CROISSY-SUR-SEINE

Laurent PREVOT, DELEGUE TITULAIRE

Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE

Corinne MARTINEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE

DAVRON

Caroline LESKI, DELEGUEE SUPPLEANTE

ECQUEVILLY

Christian CORNET, DELEGUE SUPPLEANT

FEUCHEROLLES

Saïd OUMAZOUZ, DELEGUE SUPPLEANT

HOUILLES

José RIBEIRO, DELEGUE TITULAIRE
 Jean-Marie FERRAND, DELEGUE SUPPLEANT

L'ETANG-LA-VILLE

Florence COLOMBANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
 Marie-José LEFEBVRE, DELEGUEE TITULAIRE

Accusé de réception en préfecture
 1078247800055-20260520-260511-4-DE
 Date de télétransmission : 20/05/2026
 Date de réception préfecture : 20/05/2026

LE PECQ

Caroline SAMMUT, DELEGUEE SUPPLEANTE
 PAUL SCHMIDTKE, DELEGUE TITULAIRE

LE PORT-MARLY

Marc TURBELIER, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

Jean-Luc CHOTARD, DELEGUE TITULAIRE

Pierre JOURDAN, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL SUR MAULDRE

Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Alexis GENEL, DELEGUE TITULAIRE

MAULE

Benjamin GOHET, DELEGUE TITULAIRE

Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE

Vincent LAVISSE, DELEGUE SUPPLEANT

Claire BENAZECH, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pascal SOULE, DELEGUE SUPPLEANT

ORGEVAL**POISSY**

Claude GRAPPE, DELEGUEE TITULAIRE

Hatice BARRÉ, DELEGUEE TITULAIRE

David LUCEAU, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Brice REGA, DELEGUE TITULAIRE

Nathalie ZENOU, DELEGUEE TITULAIRE

Jérôme FENAILLON, DELEGUE SUPPLEANT

Marika ASSEMAN, DELEGUEE SUPPLEANTE

SIVOM MAISONS-MESNIL

Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE

Patrice COSTE, DELEGUE SUPPLEANT

VERNEUIL-SUR-SEINE

Corine TECHER-MASSIEUX, DELEGUEE TITULAIRE

Martine DUPLOUIS, DELEGUEE SUPPLEANTE

VERNOUILLET

Henriette LARRIBAU-GAUFRES, DELEGUEE TITULAIRE

VILLENNES-SUR-SEINE

Pascal GILIBERTI, DELEGUE TITULAIRE

Philippe MANGEMATIN, DELEGUE SUPPLEANT

AUBERGENVILLE

Gilles LÉCOLE, DELEGUE TITULAIRE

Sophie DELAISSE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Madame Nathalie ZENOU a donné pouvoir à Monsieur LEVEL
 Monsieur José RIBEIRO a donné pouvoir à Madame Agnès SINACOLA
 Monsieur Raphaël PRATS a donné pouvoir à Madame Aurore AMBERT

Communes non représentées

AUBERGENVILLE, MAULE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
 Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
 Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	42
Nombre d'EPCI	:	1
Nombre de communauté de communes	:	1
QUORUM	:	45
<u>Délégués présents</u>	:	71
<u>Pouvoirs</u>	:	3
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	69

**OBJET : DELEGATION DE COMPETENCES DU COMITE SYNDICAL AU
PRESIDENT ET AU BUREAU SYNDICAL**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des Collectivités Territoriales ;

VU le code général de la commande publique et notamment son article L.5211-10 qui prévoit que le Comité syndical peut déléguer une partie de ses attributions au Président, aux Vice-présidents ou au Bureau dans son ensemble dans les conditions fixées à l'article précité ;

CONSIDERANT que les actes pris sur le fondement de cet article sont appelés « décisions » et que le Président doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation à chaque Comité ;

CONSIDERANT que pour faciliter le fonctionnement du Syndicat, il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir déléguer au Président et au Bureau les affaires qui suivent :

1/ Délégation au Président pour :

- créer ou modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,
- décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,
- signer les conventions avec le CIG,
- intenter au nom du Syndicat les actions en justice ou défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui,
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules du service,
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, lorsque les crédits sont inscrits au budget :
 - des marchés publics d'un montant global initial inférieur ou égal à 300 000 euros HT ainsi que toute décision concernant leurs modifications ;
 - des modifications aux marchés publics d'un montant global initial supérieur à 300 000 euros HT qui n'entraînent pas une augmentation cumulée du montant global initial supérieure à 5 %,
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 2 ans et dont la valeur locative n'excède pas 15 000 euros annuels hors taxe.
- Demander des subventions,
- Décider du remboursement anticipé d'emprunt,
- Conclure la convention de subvention au profit des associations partenaires dans la limite des crédits inscrits au budget.

Le Président devra rendre compte, à chaque comité syndical, des décisions prises en la matière.

Le Président est autorisé à subdéléguer une partie de ces compétences à des Vice-président(e)s dans la mesure où cette subdélégation permet de faciliter la gestion du Syndicat.

2/ Délégation au Bureau pour :

- procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, dès lors qu'ils correspondent à la classification de la charte GISSLER (indices sous-jacents 1-2 et structures A- B) et passer à cet effet les actes nécessaires,
- négocier des emprunts,
- décider de l'ouverture de lignes de trésorerie,
- conclure les protocoles transactionnels portant sur les sinistres ou tout autre litige.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOPTE les propositions sus-énoncées.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **20 MAI 2026**

Transmis en préfecture et affiché le **20 MAI 2026**

Pour Extrait Conforme

Camille VAUR
Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

